

# Interruptions de prise en charge (2009-2010)

---

## **Prévenir les risques de rupture**

Durant l'année scolaire 2009-2010, nous avons recensé 106 ruptures de formation, ce qui correspond à 22% des 484 jeunes en formation suivis par Accent, soit 3 % de plus que l'an dernier.

La rentrée 2009 correspond à la mise en place d'un nouveau cadre financier et administratif, induit par le transfert de jeunes bénéficiaires du programme FORJAD de l'aide sociale à l'Office Cantonal des Bourses d'Etudes (OCBE). Il est cependant difficile d'isoler des motifs de rupture qui seraient dus uniquement à ce changement.

Ce changement entraîne de nouvelles conséquences pour les jeunes en formation. En effet, en cas d'interruption de formation sans motif valable, les jeunes peuvent être amenés à devoir rembourser l'allocation octroyée par l'OCBE. Cette condition conforme à la loi sur l'aide aux études, nécessite que, avant leur entrée en formation, les jeunes soient informés spécifiquement sur ces modalités. Cela devrait s'inscrire dans l'ensemble des mesures que les professionnels en charge de la mise en œuvre du programme FORJAD doivent prendre avant l'entrée en formation afin de réduire le risque d'échec de formation des jeunes. S'il est en effet essentiel d'offrir une qualification à des jeunes qui n'ont pas pu se former pour des motifs sociaux, financiers ou familiaux, il est indispensable que ces professionnels évaluent, avant l'entrée en formation, la stabilité du cadre de vie des jeunes, leurs aptitudes individuelles ainsi que la pertinence de l'orientation choisie.

L'analyse des ruptures montre que certains jeunes ont eu trop de difficultés à affronter les impératifs d'une formation. Afin de réduire ce type de rupture et d'augmenter les chances pour ces jeunes de parvenir au terme de leur formation, le travail de préparation à l'entrée en formation doit être solide. Néanmoins, nous savons bien que les personnes qui recourent à l'aide sociale ont traversé des difficultés, et qu'il ne serait pas réaliste de prétendre avoir résolu tous les problèmes avant d'initier une formation.

## **Trois types de problèmes : cadre vie, aptitudes individuelles et orientation**

Lors de l'analyse des ruptures de l'année 2009-2010, nous avons procédé à un tri des problèmes identifiés par les intervenants et nous les avons distribués selon les 3 groupes suivants :

### **1. Le cadre de vie**

57 jeunes souffrent d'un environnement inadéquat au bon déroulement d'une formation. Il s'agit le plus souvent d'un cadre familial déficient (27) et de problèmes financiers (25). A relever aussi que 21 jeunes ont des enfants à charge, et que 15 parmi ces 21 rencontrent des problèmes d'organisation familiale. Sans parler du logement (15) qui constitue un véritable casse-tête, du fait du peu de solutions à disposition.

### **2. Les aptitudes individuelles**

Les problèmes de santé ou de comportement inadéquat dans le cadre de la formation concernent 83 jeunes.

### **3. L'orientation**

Pour 50 jeunes, soit environ la moitié des cas de rupture, des problèmes d'orientation ont été identifiés. Parmi eux, 24 apprentis avaient un niveau scolaire inadéquat à la formation théorique et/ou pratique initiée. Les 2/3 de ces derniers se sont trouvés en échec et souhaitent une réorientation.

Dans ce groupe on voit aussi 26 jeunes, dont le projet de formation s'est révélé finalement en décalage par rapport à leur choix initial (métier ou filière) ; à la suite de la rupture, la moitié d'entre eux souhaiterait une réorientation.

Pour terminer, 16 jeunes (15%) en rupture ont choisi d'abandonner le projet même de se former, ayant réalisé qu'ils ne désiraient pas s'investir dans une formation.

## **Identification et stabilisation en amont**

Pour chaque jeune qui souhaite entrer en formation, c'est un ensemble de paramètres qui doivent être pris en considération. Une santé fragile n'a pas les mêmes conséquences si l'apprenti habite chez ses parents ou s'il vit seul avec des enfants à charge. Un déséquilibre à plusieurs niveaux devrait nous mettre en alerte.

Plus la situation est fragile et complexe, plus le jeune devra faire preuve de volonté, de résistance, de persévérance. Nous avons compté 45 jeunes qui cumulaient les difficultés, soit une instabilité du cadre de vie et des aptitudes individuelles déficientes.

Avant toute chose c'est le cadre de vie qui mérite d'être consolidé : une situation financière stabilisée, des solutions de garde pour les enfants, un logement adéquat. Cette consolidation devrait démarrer dès l'identification du projet de formation.

Les aptitudes individuelles sont bien sûr fondamentales et on a vu qu'elles ont posé problème pour la plupart des jeunes en rupture. Leur évaluation reste plus délicate. Elle repose en partie sur les informations disponibles dans le dossier du jeune. D'autres moyens peuvent nous aider à détecter certaines inadéquations des compétences sociales. On pense notamment aux mesures d'insertion avec bilan individualisé.

Pour une orientation plus adéquate, la validation du projet professionnel par un service spécialisé semble indispensable (bilan de compétences théoriques, pratiques, intérêts), et le passage par un stage de trois mois minimum éviterait des déconvenues tardives quant à la réalité du métier.

### **Mesures d'insertion sociale (MIS), stages**

Comme on le voit, les mesures d'insertion sociale (MIS) et les stages préalables sont fortement souhaitables, autant pour les professionnels que pour les jeunes. Nous avons examiné cet aspect pour les 106 ruptures, et sur la base des informations à disposition, nous avons pu faire les constats suivants :

- 73 jeunes ont fait au moins une MIS ou un stage. Ce qui constitue un nombre important. Toutefois, le contenu et la durée des mesures sont très variables (de quelques semaines à 1 an), de même pour les stages qui sont souvent de courte durée et pas toujours en lien avec le métier choisi.
- 33 jeunes n'ont donc bénéficié ni d'une MIS ni d'un stage.

Il est intéressant de noter que sur les 26 jeunes qui ont déclaré leur projet de formation non conforme à leurs attentes, 21 n'avaient fait ni MIS ni stage.

### **Conclusion**

Pour les futurs bénéficiaires du programme FORJAD, nous souhaiterions recommander un dispositif d'évaluation et de validation systématique. Le passage par un bilan d'orientation, suivi d'un stage approfondi, ou d'une mesure d'insertion, en parallèle avec une consolidation du cadre de vie, devrait permettre de diminuer les ruptures de formation.